



Extrait du OIEau

<http://www.oieau.org/oieau/notre-actualite-et-avancement-de/article/reseau-international-des-4404>

Réseau International des Organismes de Bassin Assemblée Générale Mondiale du RIOB Dakar - 20 - 23 janvier

2010 Date de mise en ligne : mardi 2 mars 2010

- OIEau - Notre actualité et avancement de nos projets -

OIEau

↳ adapter aux effets du changement climatique dans les Bassins : des outils pour agir

Du 21 au 23 janvier 2010, 268 Délégués, venus de 41 Pays, représentants des Administrations Gouvernementales chargées de la gestion de l'eau, des Organismes de Bassin, des Institutions de coopération bi et multilatérales intéressées et du secteur associatif, se sont réunis à Dakar au Sénégal, dans le cadre de la huitième Assemblée Générale -Mondiale du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB).

Les cinq tables rondes organisées à cette occasion ont permis de définir des actions concrètes pour adapter la gestion intégrée et participative des bassins des fleuves, des lacs et des aquifères, locaux, nationaux et transfrontaliers, ainsi que des eaux côtières qui leur sont liées, aux conséquences possibles du Changement Climatique sur les cycles hydrologiques.

A l'issue de leurs travaux, les Délégués ont adopté "La Déclaration de Dakar", dont les points principaux sont les suivants :

Inondations, pénuries, pollutions, gaspillages, maladies hydriques, destruction des écosystèmes : la gravité de la situation dans beaucoup de pays nécessite la mise en œuvre d'une gestion globale, intégrée et cohérente des ressources en eau, respectueuse des écosystèmes aquatiques et des territoires, pour préserver l'avenir et l'héritage de l'humanité.

Il faut en particulier prendre en compte la situation des 276 fleuves et lacs, ainsi que des centaines d'aquifères dans le monde, dont les ressources sont partagées par au moins deux pays riverains ou parfois beaucoup plus : leur gestion concertée est stratégique et prioritaire.

L'adaptation de la gestion de l'eau aux effets du changement climatique est une urgence mondiale !

Le changement climatique apparaît en effet désormais inéluctable et une de ses premières conséquences sera une aggravation de la fréquence et de l'impact des phénomènes extrêmes hydrologiques.

Même si des mesures ambitieuses étaient prises au niveau international par tous les pays pour réduire sensiblement leurs émissions de gaz à effet de serre, l'effet sur le climat ne serait perceptible, au mieux, que vers la fin du siècle.

Or, d'ores et déjà, depuis ces quarante dernières années, le nombre et l'intensité des inondations et des sécheresses se sont accentués, parfois de façon spectaculaire.

Il faut donc réagir vite, avant qu'il ne soit trop tard et il est clair que le seul contrôle des rejets de gaz sera insuffisant pour modifier cette évolution dans les délais.

Les ressources en eau douce seront directement affectées, et cela dès les toutes prochaines années, avec des impacts significatifs selon les régions et les scénarii envisagés.

Ces effets se cumulent en fait aux importantes pressions liées à la croissance démographique, à l'urbanisation et au développement.

Les conséquences démographiques, économiques et écologiques risquent d'être très importantes.

"Si les gaz à effet de serre sont responsables du réchauffement climatique, l'eau douce en est la première victime" !

Une action rapide permettra de réduire les coûts et les dommages : le RIOB s'inquiète du "coût de l'inaction" !

Les bassins versants des fleuves, des lacs et des aquifères sont les territoires pertinents pour organiser la gestion participative des ressources en eau et des milieux aquatiques, la coopération transfrontalière et les politiques d'adaptation indispensables pour anticiper les conséquences hydrologiques et hydrogéologiques de ces changements.

La protection contre les inondations doit passer par une approche coordonnée et il faut d'abord faire de la solidarité "amont - aval" le point d'orgue d'une gestion cohérente à l'échelle des bassins et des sous-bassins versants. Dans les bassins transfrontaliers en particulier, il faut encourager la coopération entre Etats riverains.

La disponibilité de l'eau douce, en quantité et qualité suffisantes, risque aussi d'être d'ici une génération un des principaux facteurs limitant du développement économique et social dans beaucoup de pays.

Le changement climatique va ainsi aggraver les problèmes structurels qui conduisent déjà à des pénuries d'eau dans de nombreuses régions : à ce propos, il est utile de faire la distinction entre sécheresse et pénurie, cette dernière étant d'abord liée à un déséquilibre permanent et structurel entre les ressources disponibles et les différents prélèvements.

La prévention de sécheresses à répétition ne peut plus se faire au cas par cas, mais doit être planifiée sur le long terme, en résolvant les problèmes structurels qui se posent.

Il est indispensable d'intensifier les efforts pour mieux gérer la demande et ainsi réduire les pressions sur les ressources spécialement en période de sécheresse, en particulier en réduisant les prélèvements pour l'irrigation, qui sont les plus importants dans beaucoup de régions.

Il faudra certes mobiliser de nouvelles ressources, et créer des réserves, mais en prenant soin de ne le faire qu'après avoir rationalisé les demandes en eau et seulement lorsque cela sera écologiquement acceptable et économiquement raisonnable.

Le développement de l'hydroélectricité peut contribuer à l'adaptation au changement climatique, tout en améliorant les conditions de vie des populations les plus pauvres.

Mais la construction de nouveaux barrages ne suffira pas sans la mise en œuvre de programmes d'économie d'eau et de recyclage, une gestion volontariste de l'eau assortie de mesures soutenues d'incitation à des usages plus rationnels facilités par l'éducation, l'innovation et des nouvelles technologies.

L'économie d'eau, la recherche des fuites, le recyclage, la réutilisation des eaux usées épurées, la recharge des nappes, le dessalement d'eau de mer, la recherche sur des usages économes doivent devenir des priorités.

Dans un contexte de pression accrue sur les ressources en eau, il convient de souligner l'importance de l'irrigation pour laquelle la poursuite du scénario de "business as usual" serait irresponsable.

Nourrir le monde dès aujourd'hui et dans l'avenir suppose une agriculture moins consommatrice en eau et moins sensible aux aléas climatiques dans tous les pays.

Les agriculteurs seront parmi les premières victimes des fluctuations d'approvisionnement dues aux variations du climat.

Depuis les années 90, la Gestion par Bassin a connu un développement rapide dans de nombreux pays, qui en ont fait la base de leur législation nationale sur l'eau ou expérimentent dans des Bassins Pilotes nationaux ou transfrontaliers.

Aux côtés des Administrations Gouvernementales compétentes et des Autorités Territoriales concernées, une participation à la prise des décisions des représentants des différentes catégories d'usagers et associations de protection de la nature ou porteuses d'intérêts collectifs, doit être organisée, notamment au sein de Comités ou Conseils de Bassin.

La Gestion par Bassin doit aussi appuyer sur des systèmes intégrés d'information, permettant de connaître les ressources et leurs usages, les pressions polluantes, les écosystèmes et leur fonctionnement, identifier les risques et de suivre les évolutions. Ces systèmes d'information devront servir de base objective à la concertation, à la négociation, à la prise des décisions et à l'évaluation des actions entreprises, ainsi qu'à la coordination des financements des différents bailleurs.

Les réseaux d'annonce des crues, des sécheresses et des pollutions doivent être améliorés et coordonnés pour mieux réagir face aux désastres naturels provoqués par les eaux et protéger les vies humaines et les biens.

Si l'existence du changement climatique ne fait plus de doute, des incertitudes importantes subsistent quant à son impact local et à la meilleure façon de faire face dans chaque situation : il est clair qu'il faut renforcer les recherches sur le climat à l'échelle de chaque grand bassin ou régions.

L'adaptation se fera sur la base de Plans de Gestion de Bassin, ou Schémas Directeurs, fixant les objectifs à atteindre à moyen et long terme.

Le processus de planification par bassin est le mécanisme le mieux approprié par lequel pourront être ajustées sur le long terme les demandes aux ressources en eau disponibles, afin d'éviter une pénurie persistante et apporter une réponse claire à la nécessité de gérer également les risques accrus d'inondations dans la plupart des régions du monde.

Les investissements nécessaires pour gérer durablement les ressources et les écosystèmes, ainsi que pour assurer l'exploitation des services collectifs, leur maintenance et leur renouvellement demandent des moyens financiers considérables.

L'adaptation au changement climatique nécessitera en outre des financements additionnels.

Il faut donc envisager des ressources financières spécifiques et complémentaires en combinant des taxes administratives nationales ou locales, une tarification des services collectifs, des mécanismes de péréquation géographique et intersectorielle et des redevances de bassin spécifiques, incitant à la limitation des gaspillages et à la dépollution.

La coopération entre Pays Riverains doit, en particulier, être renforcée pour assurer la bonne gestion des fleuves, lacs et aquifères transfrontaliers. Il est maintenant indispensable que des accords, conventions ou traités de coopération se multiplient ou soient consolidés entre les Pays Riverains de ces bassins partagés pour y instaurer une indispensable solidarité de bassin et y développer une vision commune de l'avenir.

Une mobilisation est indispensable pour que l'humanité gagne la "bataille de l'eau" et prépare l'avenir et une organisation à l'échelle des Bassins est une solution efficace qui mérite d'être développée et soutenue.

Les Organismes-Membres du RIOB disposent d'une expérience et d'une expertise qu'ils entendent mettre en commun et à la disposition de tous les Pays et Institutions qui voudraient les suivre dans une

approche efficace de la Gestion par Bassin.

A l'issue de ses travaux, l'Assemblée a félicité les Autorités hongroises, et tout particulièrement M.László Kóthay, Secrétaire d'Etat hongrois chargé de l'Eau, pour la façon magistrale dont a été assurée la Présidence Mondiale du RIOB depuis l'Assemblée Générale de Debrecen en Juin 2007.

L'Assemblée a désigné à l'unanimité M.Mohamed Salem Ould Merzoug, Universitaire, ancien Ministre et actuel Haut Commissaire de l'Organisation de Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS), comme nouveau Président Mondial du RIOB, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale, qui se tiendra courant 2013 au Brésil.